

**DEVENIR DISCIPLES**

Chrétiens, nous sommes disciples de Jésus-Christ. Nous le sommes, et nous avons pourtant encore à le devenir. Devenir disciple, c'est nous mettre à l'école d'un Maître, de notre Maître et Seigneur Jésus-Christ.

Pour cela, il nous faut nous détacher de ce qui nous tient éloignés de Lui : nos attachements, nos addictions peut-être, nos habitudes...

Il nous faut aussi nous approcher de Lui pour L'écouter, en nous plongeant davantage dans les Saintes Écritures par lesquelles Il veut s'adresser à chacun, et en prenant plus de temps pour un cœur-à-cœur personnel avec Lui.

Il nous faut enfin mettre en pratique ce qu'Il nous dit : nous ne sommes que de simples auditeurs, et non des disciples, si nous ne laissons pas sa Parole transformer notre vie.

Le Carême est un temps privilégié pour devenir disciple de Jésus et l'être vraiment, et c'est ainsi que nous voulons le vivre cette année encore, en mettant Jésus au cœur de notre vie.

Mais nous ne sommes pas disciples tout seuls, et c'est pour cela que les Fraternités de Carême - ou encore les Cellules Paroissiales d'Évangélisation - sont si importantes. Elles sont un échelon à taille humaine de notre vie paroissiale et font de notre paroisse une famille. Ces Fraternités nous aideront aussi cette année à approfondir une parole de Jésus : « Ce qui fait la gloire de mon Père, c'est que vous soyez pour moi des disciples » (Jn 15,8).

Abbé Dedieu, votre curé

**NOTEZ BIEN**

**Carême 2023** : Des livrets d'accompagnement spirituel pour le temps du Carême seront en vente aux sorties des Messes de ce week-end au prix de 1,20 €.

**Dimanche 12 mars : première « Marche des vocations »** présidée par Mgr Matthieu Rougé, entre Saint-Clodoald de Saint-Cloud et Saint-Jean-Baptiste de Neuilly pour les vocations sacerdotales et religieuses.

- 13h30 : Messe présidée par Mgr Matthieu Rougé à l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud, suivie de la démarche jubilaire.
- 15h : bénédiction et début de la marche en direction de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.
- 17h : arrivée à Saint-Jean-Baptiste : témoignage, prière des vocations devant les reliques de saint Jean-Paul II.

Cette marche est ouverte à tous, enfants, jeunes et adultes, parce que nous sommes tous concernés par les vocations ! Informations et inscription : [Marche des Vocations acaudal57@gmail.com](mailto:acaudal57@gmail.com)

**L'ÉGLISE EN AFRIQUE DU NORD AUJOURD'HUI :**

**« Sois sans crainte petit troupeau » (Lc 12,32a)**

Avec Mgr Nicolas Lhernould, évêque de Constantine et Hippone en Algérie, originaire de notre paroisse.

**Lundi 13 mars 2023** à 20h30 à Saint-Joseph-des-Quatre-Routes - 182 rue du Ménil - Asnières.

Contact : [relations.musulmans@diocese92.fr](mailto:relations.musulmans@diocese92.fr)

**Du 9 au 20 août : pèlerinage en Terre Sainte pour les jeunes de 18 à 35 ans** accompagné par les abbés Dedieu et Hauttecoeur.  
Renseignements : [abdedieu@wanadoo.fr](mailto:abdedieu@wanadoo.fr)

**ZOOM SUR**

**FORMATION ISMÉRIE**

Nous avons le désir fou que tous nos concitoyens connaissent le Christ sans discrimination. C'est pourquoi, lors de quatre soirées de vendredi de Carême, nous allons sortir de nos confort et recevoir un enseignement sur l'accueil, l'accompagnement et l'annonce faite aux personnes venues de l'islam. Dans cet accueil, c'est le Christ qui nous précède et qui nous envoie rendre témoignage de Son amour infini.

Mission Ismérie a accepté de venir nous former. C'est une association qui regroupe différentes initiatives au service des personnes converties de l'islam. Un témoignage de conversion introduira l'enseignement et sera suivi d'un approfondissement des principaux thèmes qui nous interpellent musulmans et chrétiens : la relation à Dieu, la figure du Christ et le salut.

Un temps de questions-réponses conclura nos soirées.

Vendredi 10 mars 20h30 à l'église Saint-Urbain  
Vendredi 17, 24 et 31 mars à 20h30 à la Maison paroissiale, 5 rue Voltaire.

**MESSES MATINALES** : tous les vendredis du 10 au 31 mars à 7 heures à Saint-Urbain.

**Vacances de février** : Accueil du lundi 20 au samedi 25 février de 9h à 12h puis le mardi 28 février et le samedi 4 mars de 9h à 12h.

Le dépliant **En chemin vers Dieu : Carême 2023** avec toutes les informations sur le carême et la Semaine Sainte est disponible à l'entrée des églises. N'hésitez pas à le prendre et à le distribuer autour de vous.

### MESSE DES CENDRES mercredi 22 février

Saint-Urbain : 9 heures et 20 heures

Saint-André-Sainte-Hélène : 12 heures

Sainte-Marie des Vallées : 19 heures

Vous pouvez déposer le buis béni de l'année dernière dans des cartons disponibles dans les églises et à la Maison paroissiale.

### CHEMIN DE CROIX le vendredi du 24 février au 31 mars

Saint-Urbain : 8h15

Saint-André-Sainte-Hélène : 17 heures

Sainte-Marie des Vallées : 15 heures

**Samedi 4 mars à 15 heures : Dévotion à la Vierge Marie** : À Fatima, la Sainte Vierge mentionne pour la première fois, la « communion réparatrice des premiers samedis ». Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois, Messe à 15 heures suivie du chapelet et d'un temps de méditation à la chapelle Saint-André-Sainte-Hélène.

### SEMAINES DE JEÛNE

Saint-Urbain : dimanche 12 mars 19h-19h30  
puis du lundi 13 au vendredi 17 mars 20h-21h  
et samedi 18 mars à 19 heures suivi d'un dîner

Sainte-Marie des Vallées : dimanche 26 mars 19h30  
puis du lundi 27 au vendredi 31 mars 19h30-20h30  
et samedi 1<sup>er</sup> avril à 19 heures suivi d'un dîner

Bulletins d'inscription disponibles à l'entrée des églises à remettre au secrétariat.

Comme chaque année, nous vous proposons de vous préparer à la joie de Pâques en rejoignant ou créant une **FRATERNITÉ DE CARÊME**, petit groupe qui se réunit chaque semaine pendant 1h30. Les rencontres se feront du 6 mars au 15 avril (5 rencontres sur 6 semaines) chez un paroissien ou à la Maison paroissiale. Inscriptions par mail à [fratcareme@stusmv.fr](mailto:fratcareme@stusmv.fr), en remplissant un bulletin d'inscription dans les églises ou par téléphone au 06 07 62 42 45.

**Samedi 11 mars** : Les **Chefs et Cheffaines Scouts et Guides de France de Sainte-Marie** organisent un loto/bingo dès 15h30 à Sainte-Marie des Vallées. Les fonds récoltés serviront à financer leurs formations d'encadrement (BAFA) pour les camps d'été. Lots écoresponsables et ambiance garantie ! Places limitées, inscrivez-vous vite par téléphone au 06 63 80 85 17 (garderie pour les moins de 6 ans).

### Le carnet de la semaine :

**BAPTÊMES** :

**OBSÈQUES** : Philippe TIENNET

### Le carnet de la semaine :

**BAPTÊMES** :

**OBSÈQUES** :

	Saint-Urbain	Sainte-Marie des Vallées	St André - Ste Hélène
<b>Messes dominicales</b>			
Samedi			18h
Dimanche	9h30 <sup>1</sup> -11h 18 h <sup>4</sup>	10h30	
<b>Messes en semaine</b>			
Lundi	9h et 19h		
Mardi	9h <sup>2</sup> et 19h		
Mercredi	9h et 19h	19h <sup>3</sup>	
Jeudi	9h et 19h	9h <sup>3</sup>	
Vendredi	9h et 19h		
Samedi	10h		
<b>Confessions</b>			
Mercredi		18h - 18h45 <sup>3</sup>	
Jeudi	17h30-18h45	9h30 - 10h30 <sup>3</sup>	
Samedi	10h30-12h		
<i>Vous pouvez aussi contacter le secrétariat pour rencontrer un prêtre</i>			
<b>Adoration</b> <sup>3</sup>			
Lundi-mercredi	9h30-19h		
Mercredi		18h-19h et 19h30-22h30	
Jeudi-vendredi	14h-19h		
Samedi	10h30-12h		
<i>Hors obsèques</i>			
<b>Accueil</b>			
Mercredi	10h-12h	du lundi au samedi de 9h à 12h <sup>3</sup>	
Samedi	10h-12h		
<b>Secrétariat</b>			
	Lundi au vendredi 9h - 12h		

<sup>1</sup> selon le Missel de 1962 / <sup>2</sup> suivi du chapelet / <sup>3</sup> hors vacances scolaires  
<sup>4</sup> diffusée sur la chaîne YouTube

Pour les baptêmes des enfants de plus de 4 ans, contacter l'accueil 9 mois à l'avance.

Pour les baptêmes, contacter l'accueil 3 mois à l'avance.

Pour les mariages, contacter l'accueil un an à l'avance.

#### Saint-Urbain

Place de la Liberté  
92250 La Garenne-Colombes  
tél : 01.42.42.87.71

site : [stusmv.fr](http://stusmv.fr)

mail : [paroisse@stusmv.fr](mailto:paroisse@stusmv.fr)

#### Sainte-Marie des Vallées

13 rue Pierre Virol  
92700 Colombes  
tél : 01.42.42.24.96

 [facebook.com/stusmv](https://www.facebook.com/stusmv)

 St Urbain - SMV

 Paroisse Saint-Urbain...